SPPUQTR
Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 24 octobre 2024 (PV-CX689)
12h
Local 3813 pavillon de la Santé

Présences
Professeure Sonia El Euch, présidente
Professeure Mariane Gazaille, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)
Professeure Julie-Marthe Grenier, vice-présidente aux affaires universitaires (VPAU)
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)
M^me^ Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Absences
Professeure Mireille Dubé, vice-présidente aux affaires syndicales (VPAS)
Professeure Lyson Marcoux, secrétaire (congé de maladie)
Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier (congé parental)

Sonia El Euch préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

CX689-24-10-2024-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 octobre 2024
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
6. Représentation du SPPUQTR à la FQPPU et au CLIUQ
7. Conseil fédéral de la FQPPU
8. Base de données du SPPUQTR
9. Rapport des membres du comité exécutif
    1. Secrétaire
    2. Trésorerie
    3. VPSC
    4. VPAU
    5. VPAS
    6. VPRT
    7. Présidence
10. Désignation - Représentant.e du SPPUQTR au CISS
11. Projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 31 octobre 2024
12. Date de la prochaine réunion régulière : 7 novembre 2024
13. Ressources humaines – Huis clos
14. Clôture de la réunion

CX689-24-10-2024-01 Ouverture de la réunion

Le quorum étant constaté, la Présidente souhaite la bienvenue aux collègues à cette réunion régulière du comité exécutif.

CX689-24-10-2024-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La Présidente présente l'ordre du jour de la réunion.

La Présidente demande à ajouter le point : Ressources humaines – Huis clos

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié de la 689e réunion du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

CX689-24-10-2024-03 Lecture et adoption du procès-verbal du 10 octobre 2024 (CX688)

PV-CX688-10-10-2024

La Présidente de la réunion présente le procès-verbal de la 688e réunion du comité exécutif tenue le 10 octobre 2024.

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 688e réunion du comité exécutif tenue le 10 octobre 2024.

Adoptée à l'unanimité.

CX689-24-10-2024-04 Affaires découlant

La Présidente de la réunion parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

La Présidente revient sur la discussion tenue dans le rapport de la VPSC à la dernière réunion du comité exécutif concernant une activité à organiser pour mobiliser les professeur.es (*c.f. PV-CX688-10-10-2024-07.3*). Une activité de type 4 à 6 pourra se tenir à la Chasse galerie le jeudi 31 octobre après la réunion du conseil syndical. Le Syndicat offrira une consommation aux professeur.es présent.es.

Le CAU indique que la facture pour le renouvellement de l'entretien et l'hébergement du site internet du Syndicat connaît une hausse, passant de 804 $ par an à 909 $. Un onglet a été ajouté pour y publier des articles provenant du comité exécutif. Au retour de la Secrétaire, il sera discuté si le site internet migrera vers une nouvelle plateforme.

La Présidente indique avoir reçu de la part de M. Olivier Malo, vice-recteur aux ressources humaines (VRRH) une réponse détaillée concernant la situation des places de stationnement. Avec l'autorisation du VRRH, celle-ci sera envoyée aux professeur.es dans un courriel de présentant les dernières nouvelles syndicales.

CX689-24-10-2024-05 Correspondance et information

Ce point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CX689-24-10-2024-06 Représentation du SPPUQTR à la FQPPU et au CLIUQ

La Présidente indique que le SPPUQTR doit désigner deux (2) représentant.es au conseil fédéral de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU).

La VPRT, la VPAU et la Secrétaire seraient les officières à désigner, et la VPAS agira à titre de substitut à la VPRT. La VPAU indique qu'elle sera en conflit d'horaire avec les réunions du conseil fédéral des mois de février et d'avril. Après discussion, il est entendu d'attendre le retour de la Secrétaire pour officialiser la désignation de la représentation du SPPUQTR.

Concernant la représentation au Comité de liaison intersyndical des syndicats de professeur.es de l'Université du Québec (CLIUQ), la présidence et la VPRT composeront la délégation.

CX689-24-10-2024-07 Conseil fédéral de la FQPPU

La VPRT et la VPAS présentent un résumé de la réunion du conseil fédéral de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU).

Les représentant.es des syndicats ont échangé au sujet de la fusion des trois (3) fonds de recherches à la suite de l'adoption par le gouvernement du projet de loi 44. Une analyse de la FQPPU sera déposée sous peu.

Des discussions se sont tenues sur le projet de loi 74 qui vise principalement la réduction du nombre des étudiants étrangers admis dans les collèges et universités, et, le cas échéant, la répartition de ces étudiants entre les institutions. Une rencontre avec le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur est à venir.

La FQPPU a produit un portrait du pourcentage des sentences arbitrales en faveur des Universités et en faveur des Syndicats, par arbitre. Une prochaine étape sera de considérer une répartition par enjeux (harcèlement psychologique, suspension, etc.).

Une discussion a porté sur les enjeux de la communication dans un cadre académique en lien avec le conflit au Proche-Orient.

Le Comité permanent sur la liberté académique (COPLA) a déposé un avis sur l'équité. Le comité Équité de la FQPPU déposera à son tour un avis sur le même sujet. Le Conseil de la FQPPU décidera du moment de diffusion de l'avis du COPLA.

Le professeur Rémi Labelle-Desraspe, de l'Université de Sherbrooke, a fait une présentation portant sur l'incivilité. La Présidente suggère que cette présentation soit offerte aux professeur.es de l'UQTR.

CX689-24-10-2024-08 Base de données du SPPUQTR

La Présidente propose que les membres du comité exécutif se dotent d'une plateforme commune d'échange d'informations, de documents et de l'avancée des travaux. Cette plateforme servirait aussi à assurer la pérennité des dossiers et de

base de référence pour les futur.es membres de l'exécutif. La discussion se poursuivra dans une réunion ultérieure.

CX689-24-10-2024-09 Rapport des membres du comité exécutif

1. **Secrétaire**
   (absente)

2. **Trésorerie**
   (absent)

3. **Vice-présidence aux services à la collectivité**
   - La conférence de la présidente de la FQPPU, Professeure Madeleine Pastinelli, est prévue pour le 7 novembre, mais pourrait être repoussée considérant qu'il manque à ce jour des informations pour lancer l'invitation aux professeur.es.

4. **Vice-présidence aux affaires universitaires**
   - La documentation concernant les procédures opérationnelles normalisée (PON) a été complétée pour le SPPUQTR, à la demande du Comité multisyndical en santé et sécurité au travail de l'UQTR.
   - Le Syndicat a reçu la proposition de document *Critères, méthodes et modalités d'évaluations* concernant le processus de demande de promotion. Les membres professeurs du comité de promotion seront aussi invités par la VPAU à y apporter des commentaires avant son adoption par la commission des études, puis par le conseil d'administration de l'UQTR.
   - La réunion de la commission des études du 15 octobre n'a duré que 22 minutes. La VPAU déplore que plusieurs dossiers soient rapidement présentés ou soumis pour une adoption rapide. Depuis quelques années, les sujets et la documentation traitées à cette instance décroissent laissant peu de place pour la discussion et l'analyse par les membres.
   - Une réunion Comité Structure du chantier de la priorité 3.3.3 (gestion des locaux) s'est tenue le 30 septembre. Le vice-recteur aux ressources humaines, M. Olivier Malo, souhaiterait consulter, voire convenir d'une entente, le Syndicat sur les aménagements des locaux avant la prochaine période de négociation pour le renouvellement de la convention collective. Le Syndicat des chargés de cours a accepté un projet-pilote pour l'aménagement de locaux au 1er étage du pavillon Ringuet. Aussi, le VRRH laisse tomber l'appel de projets et procédera par enjeux de secteurs. L'implantation d'un nouveau logiciel sera en opération pour la réservation et l'occupation des salles de classe. Une mise en commun d'achat de matériel et de son utilisation par les grands groupes de recherche est dans le collimateur de ce comité. Ce comité diminuera la fréquence de ses réunions, passera à deux (2) par années. Des sous-comités seront créés.

5. **Vice-présidence aux affaires syndicales**
   (voir le rapport de la VPRT)

6. **Vice-présidence aux relations de travail**
   - En suivi du dossier portant sur la rédaction épicène de la convention collective (*cf. PV-CX688-10-10-2024-07.5*), l'administration fera imprimer à ces frais des exemplaires de la convention collective 2022-2027 actuelle ou sous sa forme

épicène. Le comité exécutif commandera 150 exemplaires et les mettra à la disposition des professeur.es au bureau du Syndicat, soit le 1115 Ringuet.

- Le refus de paiement des frais de scolarité dans le cadre d'une demande de perfectionnement pour une professeure (cf. *PV-CX688-10-10-2024-07.6*) est expliqué par le fait que le budget pour les frais de scolarité de 30 000 $, sous la responsabilité du DGAAP (art. 14.05 de la convention collective), est épuisé. Les sommes non utilisées des années précédentes ne sont plus reportées à l'année suivante depuis la signature de la nouvelle convention collective.
- Une discussion avec le Syndicat des chargés de cours est à venir concernant le dossier des cours en ligne (Annexe F).
- Le calcul de l'admissibilité à l'année d'étude et de recherche (AÉR) est à revoir. Des discussions avec l'employeur sont à venir.
- Un avis a été demandé au procureur du Syndicat concernant l'achat de cours en réserve.
- Un avis a été demandé au procureur du Syndicat pour une dénonciation de pratique concernant le paiement de la réserve à la prise de la retraite.
- Une professeure demande à pouvoir procéder à l'achat d'un ordinateur qui ne figure pas dans la liste de la clause Cado. Un avis sera demandé au procureur du Syndicat concernant les contrats d'exclusivité de l'UQTR avec la marque HP.
- Une professeure, directrice de département, est dans la possibilité d'obtenir six (6) dégagements, dont deux (2) octroyés par le DGAAP. L'assemblée départementale devra disposer de l'approbation de la tâche, après quoi un grief pourrait être déposé si les six (6) dégagements sont accordés.

7. **Présidence**

- Un courriel comprenant des nouvelles syndicales sera envoyé à l'ensemble des professeur.es sous peu.
- La Présidente et la VPRT participeront à une réunion de l'Association canadienne des professeur.es d'université les 29 et 30 novembre à Ottawa.
- La Présidente a conçu une liste de vérification pour documenter le processus et les discussions portant sur les plans d'effectifs des départements et auxquelles le Syndicat y assistera à titre d'observateur (*cf. Lettre d'entente no 4 relative au projet-pilote concernant la répartition des postes et l'embauche des professeurs*).
- Le Forum d'échange avec les syndicats et les associations (anciennement le Forum des partenaires) se réunira le 25 octobre.

CX689-24-10-2024-10 Désignation – Représentant.es du SPPUQTR au CISS

La Présidente indique qu'en respect de la *Lettre d'entente relative aux modalités d'application du régime intérimaire de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail*, le Syndicat doit se désigner un.e représent.e pour être membre du Comité institutionnel de santé et de sécurité.

Après discussion, les membres du comité exécutif désignent la Présidente pour être la représentante du SPPUQTR au Comité institutionnel de santé et de sécurité de l'UQTR.

CX689-24-10-2024-11 Projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 31 octobre 2024

La secrétaire présente le projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 31 octobre 2024.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion (CS367)
4. Invité - Application des mesures d'urgence
5. Rapport du comité des relations de travail
6. Mieux connaître sa convention collective
7. Tribune des délégué.es
8. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 septembre 2024 (PV-CS366)
9. Dépôt de documents
    1. Procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX685 au PV-CX688)
10. Affaires nouvelles
11. Date de la prochaine réunion régulière : 12 décembre 2024
12. Clôture de la réunion

CX689-24-10-2024-12 Date de la prochaine réunion

La Présidente de réunion rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 7 novembre 2024.

CX689-24-10-2024-13 Ressources humaines – Huis clos

La Présidente invite la conseillère aux relations de travail et le conseiller aux affaires universitaires à se retirer de la réunion.

La Présidente déclare le huis clos à 17h10.

CX689-24-10-2024-14 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 30.

Sonia El Euch Présidente de la réunion	François Landry Secrétaire de la réunion